

**Ville de Bruxelles**  
**Département Urbanisme**  
**Monsieur G. MICHIELS**  
**Directeur**  
**Boulevard Anspach, 6**  
**B – 1000 BRUXELLES**

V/réf. : R76/2013  
N/réf. : AA/KD/BXL-2.707/s.596  
Annexes: 1 dossier + avis CRMS 25/06/14

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

**Objet : BRUXELLES. Avenue de la Renaissance, 47-51.**  
**Régularisation d'un immeuble résidentiel de 71 logements et une crèche.**  
**Demande de permis d'urbanisme. **Avis de la CRMS.****

En réponse à votre lettre du 16 novembre 2016, sous référence, réceptionnée le 18 novembre, le dossier a été porté à l'ordre du jour de la CRMS du 30 novembre 2016.

Le bien concerné par la demande est compris dans la zone de protection des Musées situés dans le parc du Cinquantenaire.

Le projet ne porte pas atteinte aux Musées ni à leur zone de protection : la CRMS ne formule dès lors pas de remarques particulières et recommande de respecter les prescriptions urbanistiques en vigueur

S'il y a lieu, la DMS proposera à la Commission de concertation des conditions particulières pour améliorer le projet.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

Copies à : - B.D.U. – D.M.S. : Mme S. Valcke  
- B.D.U. – D.U. : Mme B. Annegarn  
- M. G. Coomans de Brachène (par mail)  
- M. G. Michiels (par mail)  
- Commission de concertation (par mail)